



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique



Groupe des Nations  
Unies pour le  
développement durable



Union africaine

## **Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique**

Vingtième réunion

Troisième réunion conjointe du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et du Groupe des Nations Unies pour le développement durable

Marrakech (Maroc), 23 et 24 mars 2019

## **Informations à l'intention des participants**

Je vous remercie d'avoir confirmé votre participation à la vingtième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) et troisième réunion conjointe du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui se tiendra samedi 23 et dimanche 24 mars 2019, en même temps que la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, organisée à Marrakech (Maroc) du mercredi 20 mars au mardi 26 mars 2019. Vous trouverez ci-après quelques informations générales sur l'organisation de la réunion qui pourraient vous être utiles pour planifier votre voyage à Marrakech et pour votre participation à la réunion.

Les participants sont invités à conserver une copie de la présente note d'information tout au long de leur séjour à Marrakech. Dans un souci d'économie et de préservation de l'environnement, elle ne sera pas réimprimée. Toutes les informations qui y sont contenues sont accessibles sur le site Web de la CEA dédié à la réunion : <https://www.uneca.org/fr/rcm20> et sur le site Web de la Conférence des ministres : <http://www.uneca.org/cfm2019>.

## **1. Vue d'ensemble de la réunion**

La réunion se tiendra les 23 et 24 mars 2019, en parallèle à la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, au Palais des congrès de la Palmeraie à Marrakech (Maroc), sur le thème : « L'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine pour célébrer 2019, Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées : vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique ».

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à l'aide-mémoire (E/ECA/RCM/20/INF1) et à l'ordre du jour provisoire annoté (E/ECA/RCM/20/1/Add.1), disponibles sur le site Web de la réunion : <https://www.uneca.org/fr/rcm20> et sur le site Web de la Conférence des ministres : <http://www.uneca.org/cfm2019>.

Toutes questions concernant la vingtième réunion du MCR-Afrique doivent être adressées à :

M<sup>me</sup> Nozipho Simelane  
Économiste  
Section du NEPAD  
Division de l'intégration régionale et du commerce  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba  
Tél. : +251 (0) 11 544-5468  
Courriel : [Simelane@un.org](mailto:Simelane@un.org).

M<sup>me</sup> Zewditu Befekadu  
Fonctionnaire d'administration  
Section du NEPAD  
Division de l'intégration régionale et du commerce  
Commission économique pour l'Afrique  
Addis-Abeba  
Tél. : +251 (0) 11 544-5785  
Courriel : [befekaduz@un.org](mailto:befekaduz@un.org).

M<sup>me</sup> Hellen Dwumfow  
Commission de l'Union africaine  
Addis-Abeba  
Tél. : +251 (0) 953 40 68 30  
Courriel : [hellend@africa-union.org](mailto:hellend@africa-union.org).

## 2. Inscriptions et badges

### Inscription en ligne

Les participants sont invités à utiliser, bien à l'avance et en tout état de cause avant le **lundi 11 mars 2019** au plus tard, le système d'inscription en ligne mis en place à l'adresse <https://www.uneca.org/cfm2019> et à cocher la case MCR-Afrique, afin que le processus d'accréditation et la coordination de la délivrance des badges avec photos puissent être accélérés. Ce système en ligne facilite l'encodage des informations demandées aux participants et la préparation logistique. Les participants inscrits recevront une lettre de confirmation qui permettra par ailleurs de faciliter l'examen de leurs demandes de visa.

### Inscription en ligne

L'accès au lieu de la réunion est soumis au port d'un badge valide. Les badges avec photos sont établis au comptoir des inscriptions, en face de l'entrée principale. Les inscriptions débuteront le 18 mars 2019 et se poursuivront jusqu'au 23 mars 2019. Veuillez noter que s'inscrire en ligne réduit le temps d'attente au comptoir des inscriptions.

Pour des raisons de sécurité, le port des badges de la réunion reste à tout moment obligatoire pour avoir accès aux salles de réunion. Toute perte de badge doit être immédiatement signalée au comptoir des inscriptions.

## 3. Langues de la réunion

Les langues de travail de la réunion sont l'anglais et le français.

La langue officielle du Maroc est l'arabe. La langue berbère est également reconnue comme langue officielle par la Constitution du Royaume du Maroc. Le français y est couramment utilisé.

## 4. Monnaie



L'unité monétaire est le dirham marocain.  
Le taux de référence (au 18 décembre 2018) est  
1 dollar des États-Unis = 9,50 dirhams marocains  
1 euro = 10,86 dirhams marocains

Les principales cartes de crédit (Visa, Mastercard, Maestro, Diners Club, Discover, JCB (Japan Credit Bureau), American Express) et les principales devises étrangères sont généralement acceptées dans les grands hôtels, restaurants et la plupart des grands magasins. Les billets libellés dans les principales monnaies étrangères peuvent s'échanger dans toutes les banques commerciales et dans la plupart des hôtels et des bureaux de change. Il y a aussi des distributeurs automatiques de billets. Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8 h 15 à 15 h 45. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est de 20 %.

## 5. Alimentation électrique et tension



La tension standard est de 220 volts et la fréquence standard de 50 hertz. Les prises de courant sont de type C et E, également appelées prises « Euro » standard.



## 6. Formalités de visa et d'immigration



Les participants doivent être en possession d'un passeport valide au moins trois mois à compter de la date d'entrée et doivent se renseigner sur les conditions d'obtention de visa d'entrée au Maroc.

Les fonctionnaires des Nations Unies voyageant avec leur laissez-passer n'ont pas besoin de visa.

Les participants ayant besoin d'un visa d'entrée doivent s'assurer d'en faire la demande au plus tard trois semaines avant l'ouverture de la session de la Conférence des ministres, soit avant le 27 février 2019, ou trois semaines avant le début de la réunion, soit avant le 1<sup>er</sup> mars 2019.

### **PRIÈRE DE NOTER**

Les ressortissants de la plupart des États membres africains ont besoin d'un visa pour entrer au Maroc.

Il ne revient pas à la CEA d'informer les participants des conditions particulières à remplir lors de la demande de visa.

Il est recommandé aux participants de se rapprocher de la Mission diplomatique du Royaume du Maroc la plus proche pour se renseigner à cet égard. Le lien suivant peut s'avérer utile :

<https://www.consulat.ma/fr/prestations-consulaires>

#### **Participants de pays ayant une ambassade ou un consulat compétent**

Si vous avez besoin d'un visa d'entrée et que vous venez d'un pays où le Maroc a une ambassade ou un consulat, veuillez vous mettre en rapport avec la représentation diplomatique du Maroc dans votre pays de résidence pour obtenir votre visa.

Pour plus d'informations sur les conditions d'obtention du visa, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.consulat.ma/fr/types-de-visas-octroyes>.

#### **Participants de pays n'ayant pas d'ambassade ou de consulat compétent**

Pour les pays où le Maroc n'a pas de représentation, les demandes doivent être adressées à la mission diplomatique accréditée dans ce pays ou au Consul honoraire. En l'absence de telles représentations, les demandes doivent être adressées directement à la Direction des affaires consulaires et sociales du Ministère marocain des affaires étrangères et de la coopération internationale, à Rabat ([visa@maec.gov.ma](mailto:visa@maec.gov.ma)), pour la délivrance d'un visa à l'aéroport.

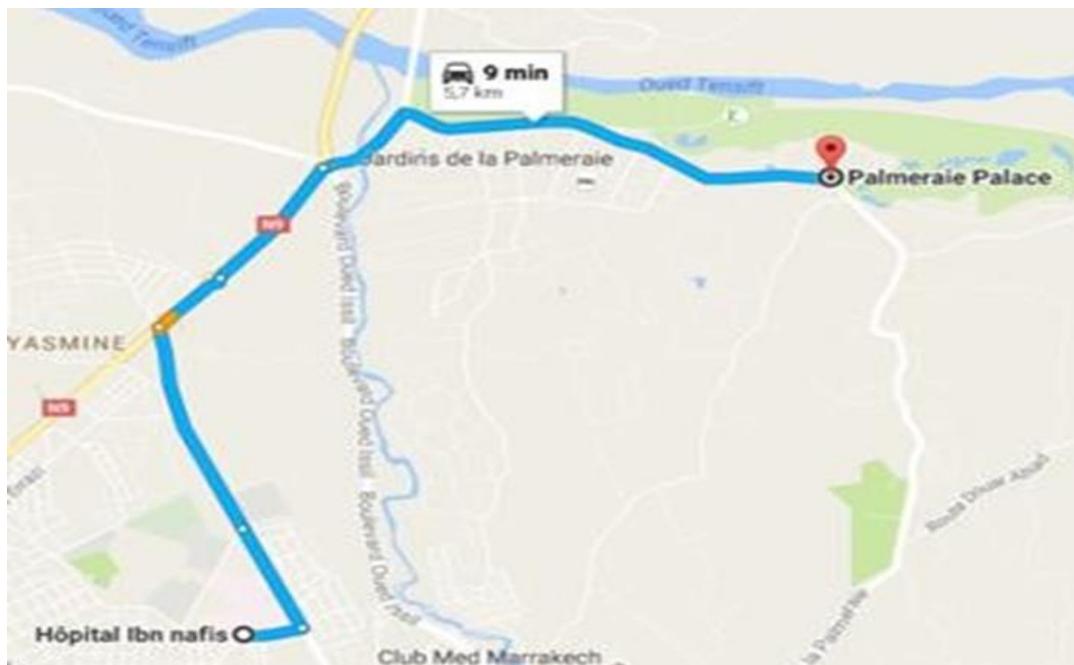
Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.consulat.ma/fr/types-de-visas-octroyes>.

## 7. Services d'assistance médicale



Une infirmière est normalement de garde jusqu'à 23 heures à l'hôtel où se déroule la réunion. La réception est équipée d'un défibrillateur et 10 % des employés ont été formés à son utilisation. L'hôpital le plus proche est l'hôpital Ibn Nafis, situé à 5,7 km (une dizaine de minutes en voiture) du lieu de la réunion.



Tous les participants sont priés de s'assurer que leurs vaccins sont à jour au moins quatre à six semaines avant leur voyage au Maroc.

## 8. Accueil à l'aéroport et transferts



Dans le cadre du processus d'inscription en ligne, il importe que les participants donnent des informations détaillées sur leur itinéraire, notamment le point d'entrée et la date et l'heure de leur arrivée. Ils seront accueillis à leur arrivée à l'aéroport de

Marrakech ou à l'aéroport de Casablanca par des représentants du Service du protocole et du pays hôte, et aidés pour les formalités d'immigration et de douane. Un comptoir dédié au protocole sera installé, arborant la banderole de la réunion.

Le Gouvernement marocain assurera le transport des participants depuis les aéroports de Marrakech et de Casablanca vers les hôtels recommandés ci-après. Des navettes seront également mises en place des hôtels au lieu de la réunion. Les hôtels recommandés auront un stand d'information pour tout renseignement complémentaire.

Des navettes seront mises chaque jour à la disposition des participants entre les hôtels recommandés et le lieu de la réunion, le matin et à la fin des sessions. Les déjeuners étant prévus à l'endroit où se tient la réunion, le transport ne sera pas assuré à ce moment.

Si des participants souhaitent se déplacer en ville en dehors des heures de la réunion ou se rendre à l'aéroport par leurs propres moyens à la fin de la réunion, ils peuvent trouver sur le site Web de la réunion les informations et les adresses concernant les entreprises de taxi et de location de voitures recommandées à Marrakech. Pour toute question concernant le protocole et la logistique, veuillez nous contacter à l'adresse [com2019logistics@un.org](mailto:com2019logistics@un.org).

## **9. Hébergement à l'hôtel**



Les participants non pris en charge sont priés de bien vouloir se mettre directement en rapport avec les hôtels pour organiser, confirmer et garantir leur réservation. Ils couvriront eux-mêmes tous les coûts associés à leur hébergement. Des chambres d'hôtel peuvent être réservées aux tarifs spéciaux consentis à l'Organisation des Nations Unies pour les participants qui séjournent dans les hôtels répertoriés dans le lien suivant : <http://booking.stoursevents.com/cea2019/>.

Les participants sont priés de bien vouloir noter que les organisateurs de la réunion ne seront pas en mesure de fournir des chambres d'hôtel à ceux qui n'auront pas réservé de chambre directement auprès des hôtels recommandés.

## **10. Procédures d'accréditation des médias**

Les médias devront être accrédités par le Gouvernement du pays hôte et le secrétariat de la réunion.

## **Note à l'attention des médias venant de l'extérieur du Maroc pour prendre part à la réunion**

Les représentants des médias parrainés et non parrainés invités à se rendre au Maroc doivent s'inscrire en ligne à l'adresse <http://events.uneca.org/registration/register?eventId=0db3764f-94e2-e811-824a-00505695004f>. Une fois l'inscription approuvée par les organisateurs, une lettre d'invitation officielle est envoyée à chaque personne concernée pour lui faciliter l'examen de sa demande de visa. Les médias présents dans les pays où le Royaume du Maroc n'a pas d'ambassade seront informés des modalités de participation une fois leur inscription approuvée.

Pour justifier leur affiliation, les médias invités doivent envoyer une copie numérisée de leur lettre de mission et d'une pièce d'identité valide (carte de presse, pièce d'identité professionnelle, permis de conduire ou passeport) à l'adresse [denekews.uneca@un.org](mailto:denekews.uneca@un.org). Ces pièces devront également être présentées à l'arrivée au comptoir des inscriptions à Marrakech.

Un centre des médias sera ouvert sur le lieu de la réunion pour en faciliter la couverture médiatique. Les médias accrédités recevront directement de plus amples informations sur ce point.

**Matériel pour les médias :** Les représentants des médias venant de l'extérieur du Maroc pour la réunion doivent remplir un formulaire d'admission de matériel pour faciliter le dédouanement. Le formulaire sera envoyé aux médias invités en même temps que la lettre d'invitation officielle devant leur faciliter l'obtention du visa.

**Inscriptions sur place :** Les médias présents au Maroc peuvent faire une demande d'inscription sur place. Leurs représentants devront présenter leur lettre de mission et leur passeport au comptoir prévu à cet effet sur le lieu d'accréditation, dès le 18 mars 2019. Ils peuvent se renseigner à l'adresse [denekews.uneca@un.org](mailto:denekews.uneca@un.org) à l'approche de la date de la réunion pour obtenir de plus amples informations sur le lieu exact.

### **11. Installations et services**

Un café Internet avec accès sans fil sera installé. Les représentants et les participants sont encouragés à apporter leur ordinateur portable. Les représentants et les participants auront aussi accès à des restaurants et à des services bancaires et médicaux.

### **12. Conseils de sécurité**

Marrakech est l'une des villes les plus sûres du Maroc. Un policier est en faction à presque tous les coins de rue. Cependant,

- Il est déconseillé de marcher seul la nuit, surtout dans la vieille ville (Médina) pour des raisons de sécurité.
- Laissez vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre chambre d'hôtel.
- Faites preuve de discrétion dans les lieux publics.
- Restez attentif à ce qui se passe autour de vous.

- Ne retirez pas d'argent dans un distributeur automatique la nuit ou dans un endroit isolé.
- Ne changez pas d'argent dans la rue ou dans des bureaux non officiels.
- N'empruntez pas les taxis blancs, qui sont bondés et ont un itinéraire spécifique. Si vous sortez, prenez un taxi jaune ou demandez à l'hôtel d'en appeler un pour vous.
- Privilégiez les restaurants sûrs.
- En cas d'agression, essayez toujours de rester aussi calme que possible et d'accéder aux demandes de l'agresseur. Vous devez ensuite contacter le conseiller en sécurité aux numéros de téléphone ci-après.
- Demandez l'aide de la police si nécessaire ; la police touristique est en patrouille permanente sur les sites touristiques.
- Faites preuve de bon sens et soyez prudent.

### Numéros d'urgence 24/7

#### Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies au Maroc

M. Sherif Chahin	Conseiller en sécurité	+212 661 292 321	<a href="mailto:Sherif.shahin@undss.org">Sherif.shahin@undss.org</a>
M. Abdelmajid Hsini	Assistant de sécurité local	+212 661 14 00 05	<a href="mailto:Abdelmajid.hsini@undss.org">Abdelmajid.hsini@undss.org</a>
M. Adel Lahdya	Assistant de sécurité local	+ 212 661 13 85 99	<a href="mailto:Adil.lahdya@undp.org">Adil.lahdya@undp.org</a>

### 13. Autres informations générales

#### Maroc

Code international du pays : +212

SOS Médecins Maroc : (0)522.98.98.98.98

Maroc Assistance Internationale : (0)522.30.30.30.30.30

#### Marrakech

SAMU : (0)524.43.43.30.30.30

Police : 19

Gendarmerie : 177

Pompiers/Ambulance : 15

Renseignements : 160

## Plan du site de la réunion (Palmeraie Resorts)

